



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
COMITE REGIONAL
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR



CHAMPIONNAT REGIONAL PACA DE TIR EXTERIEUR
REGLEMENT

1. REGLES SPECIFIQUES

Le championnat Tir Extérieur Régional PACA est une compétition officielle, se déroulant sous la forme du Championnat PACA distances internationales avec duels puis la Coupe du Sud PACA 50M sans duels. Elle est ouverte aux licenciés de la FFTA, filles et garçons, en arc classique et poulie, dans les catégories de Poussin à Séniors 3.

Le championnat se déroulera :

- **Jeunes** : le samedi matin tir sélectif et duels l'après-midi en tir Olympique
- **Adultes** :
 - ⇒ Samedi matin la coupe Sud PACA 50M tir sélectif
 - ⇒ Le dimanche championnat 70M matin tir sélectif et duels l'après-midi duels

Cette compétition est réservée exclusivement aux archers du Comité Régional Sud PACA.

Les archers régionaux seront prioritaires, dans l'éventualité où des places supplémentaires seraient disponibles, les archers « hors-région » ne pourront prendre part aux duels.

Championnat Régional Sud-PACA jeunes

Les archers devront se préinscrire et avoir une moyenne au classement régional (3 scores)
Ils participeront aux duels par catégorie.

Quotas :

distances	Blason	catégorie	filles	garçons
20m	80cm	Poussins	x	4
30m	80cm	Benjamins	8	8
40m	80cm	Minimes	8	12
60m	122cm	Cadets	8	16
70m	122cm	Juniors	4	8
50m	80cm (6 zones)	Cadets AP	X	4
50m	80cm (6 zones)	Juniors AP	X	4

Championnat Régional Sud-PACA 70M Adultes

Les archers devront se préinscrire et avoir une moyenne au classement régional (3 scores)
Ils participeront aux duels par catégorie et ne pourront participer à la Coupe Sud-PACA

Coupe SUD PACA 50M Adultes

Les archers devront se préinscrire et avoir une moyenne au classement régional (3 scores)
Ils ne pourront pas participer au Championnat Régional, cette compétition ne propose pas de duels

2. DATES du Championnat Comité Régional Sud PACA

- Samedi 29 juin 2019 : Championnat Régional Paca Jeunes et la Coupe Sud PACA 50M Adultes
- Dimanche 30 juin 2019 : Championnat Régional SUD-PACA tir olympique adultes

3. MODE DE SELECTION

Pour la participation au championnat Extérieur du Comité Régional Sud PACA l'archer devra avoir réalisé un minimum de trois scores.

La moyenne des trois scores sera prise en compte 7 jours avant le championnat du Comité Régional Sud PACA soit :

- **le Dimanche 23 juin 2019 à 20h00 pour Championnat Régional Sud-PACA Jeunes et Adultes**

4. LES CATEGORIES :

Les catégories représentées sont les catégories d'âge, de sexe et d'arc reconnues par la FFTA :

- **Arcs Classiques TAE tir olympique :**
⇒ Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors 1 ,2 et 3 dans leur catégorie d'âge et de sexe
- **Arcs Classiques TAE 50M :**
⇒ Juniors, Seniors 1 ,2 et 3 dans leur catégorie d'âge et de sexe
- **Arcs à Poulies au choix TAE 70M et 50M :**
⇒ Cadets, Juniors, Seniors 1 ,2 et 3 : dans leur catégorie d'âge et de sexe

Attention : sont ouvertes les catégories dont au **moins 2 archers** ayant réalisé **3 scores 7 jours** avant le championnat Extérieur du Comité Régional PACA.

5. INSCRIPTION

Les archers devront se préinscrire avant la date du 23 Juin 2019 20h00

Le prix de l'inscription est fixé à :

- **15 €** pour l'ensemble des compétiteurs participant au **Championnat 70M**,
- **12€** pour les compétiteurs participant à **la Coupe Sud PACA 50M**

le règlement sera encaissé par le club organisateur à l'issue de la compétition.

Si un archer inscrit, ne se présente pas lors la compétition, le règlement sera demandé par l'organisateur auprès de son club (sauf cas de force majeure, à convenir avec l'organisateur).

La commission sportive tiendra à jour une liste des préinscriptions toutes les semaines un mois avant l'événement.

6. PHASES FINALES

Les finales Or Jeunes se tireront Fille et Garçon (classique / poulie) de même catégorie en même temps

Les finales Or Adultes se feront Femme et Homme (classique / poulie) de même catégorie en même temps.
(Sous réserve de changement par le CR)

Le contexte se rapprochera le plus possible des conditions rencontrées sur un terrain de finale d'un championnat de France.

7.RECOMPENSE

Le Comité Régional Sud Paca récompensera les trois premiers de chaque catégorie.

La cérémonie des médailles aura lieu à l'issue des duels.

Les archers médaillés devront obligatoirement porter la tenue de leur club ou tenue blanche, Leur présence est impérative pour recevoir leur distinction

Organisateur	Mon'Arc Club Monteux Icard Daniel	Portable : : 06.34.19.13.86 E-mail : monarcclub@gmail.com
Responsable de la commission sportive	Valérie FENOGLIO	Portable : 06.19.35.66.53 E-mail : val.fenoglio@gmail.com
Responsable de la commission sportive	Daniel ICARD	Portable : 06.34.19.13.86 E-mail : dnvi@hotmail.fr
C.T.R	Julien ALSBERGHE	Portable 06 80 10 11 62 E-mail : j.alsberghe@ffta.fr